

2021-71 FINANCES/ AIDE AUX ACTEURS ECONOMIQUES EN DIFFICULTE DESIGNATION DES BENEFICIAIRES DE REDUCTION SUR REDEVANCES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



## République Française

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 22 JUIN 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 16 juin 2021, s'est réuni au gymnase des Ebeaux - 130, avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de Mme Sylvie MERMILLOD, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

**Etaient présents ou représentés :**

***Commune d'Allonzier la Caille***

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

***Commune de Cercier***

M. Patrice PRIMAULT

***Commune de Copponex***

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

***Commune de Cernex***

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

***Commune de Cruseilles***

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jérôme JONFAL, M. Jean PALLUD, M. Daniel BOUCHET

***Commune de Cuvat***

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

***Commune du Sappey***

M. Pierre GAL

***Commune de Menthonnex en Bornes***

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

***Commune de Saint-Blaise***

Mme Christine MEGEVAND

***Commune de Villy le Bouveret***

M. Jean-Marie TERRASSON (suppléant)

***Commune de Villy le Pelloux***

Mme Charlotte BOETTNER

**Quorum** : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 26 Absents : 2

**Secrétaire de séance** : M. Jérôme JONFAL

**OBJET** : AIDE AUX ACTEURS ECONOMIQUES EN DIFFICULTE DESIGNATION DES BENEFICIAIRES DE REDUCTION SUR REDEVANCES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Envoyé en préfecture le 23/06/2021

Reçu en préfecture le 23/06/2021

Affiché le

ID : 074-247400112-20210622-D\_2021\_71-DE

2021-71 FINANCES/ AIDE AUX ACTEURS ECONOMIQUES EN DIFFICULTE DESIGNATION DES BENEFICIAIRES DE REDUCTION SUR REDEVANCES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

## **AIDE AUX ACTEURS ECONOMIQUES EN DIFFICULTE DESIGNATION DES BENEFICIAIRES DE REDUCTION SUR REDEVANCES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°2020-88 du 30 juillet 2020, modifiée par délibération n°2020-114 du 27 octobre 2020, le Conseil communautaire a décidé d'accorder aux TPE (Très Petites Entreprises) et associations situées sur le territoire qui le solliciteraient, un soutien financier exceptionnel afin d'atténuer les effets de la crise économique résultant de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19.

Il indique que ce soutien financier prend la forme d'une exonération partielle, voire totale dans les cas qui le justifient, de la redevance d'eau potable et de celle de l'assainissement collectif des eaux usées pour la période de consommation allant de septembre 2019 à septembre 2020. Le montant de l'exonération est proportionnel à la baisse du chiffre d'affaires du demandeur sur la période du 17 mars 2020 au 10 juillet 2020. Cette date correspond à la date de fin de l'état d'urgence, et une rectification a été faite sur plusieurs factures du fait d'une erreur matérielle dans l'instruction.

Monsieur le Président informe que le dispositif d'aide a pris fin le 31 mars dernier. Il est désormais nécessaire de délibérer afin d'identifier nominativement les bénéficiaires de ce soutien financier ainsi que le montant de la remise accordée et les motifs à l'origine de celle-ci.

Il invite donc l'Assemblée à se prononcer sur la suite à donner à ce dossier.

**Le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles  
entendu l'exposé de la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- ➔ **DECIDE** d'appliquer les exonérations de redevance d'eau potable et d'assainissement collectif aux bénéficiaires désignés en annexe selon les modalités qui y sont précisées

Acte certifié exécutoire le : 24 JUN 2021  
1<sup>ère</sup> vice-présidente  
Sylvie MERMILLOD



Envoyé en préfecture le 23/06/2021

Reçu en préfecture le 23/06/2021

Affiché le 24 JUIN 2021

ID : 074-247400112-20210622-D\_2021\_71-DE

Bénéficiaire	Montant de la réduction de facture d'eau	% réduction (à titre indicatif et hors part consommation personnelle)	Motif (délibérations n° 2020-88 et 2020-114)
Association ANDILLY LOISIRS - LE PETIT PAYS	3 780,90 €	95,79 %	Perte de chiffre d'affaires
Association ANDILLY LOISIRS - LE PETIT PAYS	5 025,58 €	95,79 %	Perte de chiffre d'affaires
S.A.R.L. MACARON / Traiteur TILLIER	831,23 €	96 %	Perte de chiffre d'affaires
S.A.R.L. MONT SION / Hôtel Rey	3 133,81 €	78,50 %	Perte de chiffre d'affaires
M. Denis Levesque / S.A.R.L. En Aparte	160,60 €	23 %	Perte de chiffre d'affaires
Mme Anne-Françoise Degeorges / Degeorges Magnétisme	101,01 €	87,61 %	Perte de chiffre d'affaires
M. Jean Michel Curchod et Mme Annie Venaut / Chambre d'hôtes la Chenaz	65,40 €	100 %	Perte de chiffre d'affaires
7.4 CHARVEYS	1 124,06 €	63,37 %	Perte de chiffre d'affaires
E.U.R.L. JLS CONCEPT	621,03 €	79,35 %	Perte de chiffre d'affaires
E.I.R.L. AUDE RUSCA / Bistrot des Bornes	430,07 €	59 %	Perte de chiffre d'affaires
BLACK SHEEP	925,44 €	65,38 %	Perte de chiffre d'affaires
M. André Gritti / LE CARNOTZET	1 195,09 €	85 %	Perte de chiffre d'affaires
S.A.R.L. EMILPATES	574,58 €	54,91 %	Perte de chiffre d'affaires
Mme Huguette Humbert / Méhari Magic auto	202,15 €	51 %	Perte de chiffre d'affaires
M. Alexis Jeanningros / Jeanningros	50,00 €	100 %	Perte de chiffre d'affaires